

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 15 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Chambérat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH.

Date de convocation : 7 avril 2026

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 25

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., RONDIER J., ARROYO O., CHEMINET JL, GOMES I., LECLERC C., CHARRET T., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., NAQUET C., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY PROVOST N., CALARD JL, LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP, PALLIOT JM

Délégués excusés : DE MOURGUES A. (pouvoir à J. COULANJON), PUC F. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DESMARETZ J., (pouvoir à PIERREL D.), PLA P.

Désignation des délégués au SDE

Le Président rappelle que la Communauté de Communes est adhérente au SDE et qu'elle doit à ce titre désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant conformément aux statuts qui déterminent le nombre de délégués en fonction de la population de l'EPCI.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de désigner :

- Titulaire : Jean-Michel PALLIOT (Maire de Viplaix)
- Suppléant : Jérôme COULANJON (Maire d'Archignat)

Pour copie conforme,
Huriel, le 17 avril 2026
Le Président,
Stéphane ABRANOWITCH

